



Transports Ordonnances MACRON :

Toujours NON !

AGIR ou SUBIR !



*Les Organisations Syndicales **Transports CGT et FO de Loire Atlantique** se sont rencontrées le Mardi 19 septembre dans le cadre de la mobilisation contre les Ordonnances MACRON et pour un Code du travail de progrès. La CFDT invitée attend le contenu définitif des Ordonnances du 22 septembre présentées en Conseil des Ministres pour se positionner définitivement sans exclure une participation à la mobilisation unitaire transport.*

La réalité dans le transport

Selon les Ministères du travail et des Transports, un salarié sur trois est victime du travail dissimulé de son Employeur : soit des heures travaillées non rémunérées.

Le transport routier est l'activité la plus subventionnée par l'Etat après l'agriculture.

Un grand nombre d'entreprise utilisant des véhicules de moins de 3.5 tonnes ne respecte pas la législation (fiche horaire – livret individuel de contrôle,...) là encore aboutissant au non-paiement des heures réellement travaillées.

La très grande majorité des Salariés Transports sont Smicards.

La répression syndicale est farouche pour éviter tous les dialogues sociaux et négociations ...

🚫🚫 D'où aujourd'hui, un secteur qui n'est pas attractif : manque crucial de conducteurs !

Les Ordonnances MACRON accroissent le malaise social et précarisent encore plus !

Les ordonnances MACRON sur le code du travail XXL font la part belle aux patrons au détriment des Salariés et Organisations Syndicales...

A titre d'exemple, la primauté des accords d'entreprises sur la loi et la convention collective,

C'est :

- **La disparition programmée de la majoration horaire au titre de l'ancienneté (2, 4, 6, 8 %)**
- **La suppression de la majoration pour travail de nuit de 21 à 6 heures (2.01 € heure)**
- **L'arrêt du versement de la prime de fin d'année et/ou du 13^{ème} mois**
- **L'abaissement de la rémunération des heures supplémentaires à partir de 35h00**
- **L'adieu à toutes les primes**

La première entreprise qui met en place ces conséquences négatives entrainera toutes les autres entreprises à faire de même pour rester « compétitive » sur le dos des salariés.

Alors AGISSONS ENSEMBLE !

L'intersyndicale appelle toutes les Organisations de Salariés et tous les Salariés du Transport à agir unitairement pour la reconnaissance du travail et des Salariés !